



## Personnes de 70 ans et plus

Services d'aide à domicile \* (fournir factures ou preuves)

Oui Non


Versements anticipés pour le maintien à domicile (RL19)

\* Inclus le ménage, déneigement, tonte de gazon, etc.

Coût de votre logement : Janvier à Juin: \_\_\_\_\_ \$

Juillet à Décembre : \_\_\_\_\_ \$

## Informations générales

	Oui	Non		Oui	Non
Revenu d'emploi (T4/RL1)			Cotisation REER		
Assurance-emploi (T4E/RL6)			Remboursement d'un RAP		
Prestations d'assistance sociale			Retrait REER (T4RSP/RL2)		
Prestations d'invalidité SAAQ			Retrait FEER (T4RIF/RL2)		
CNESST (T5007/RL5)			Retrait REEE (T4ARL1)		
Prestation de maternité/paternité RQAP (T4E/RL6)			Dons (fournir reçus)		
Rentes du Québec (T4AP/ RL2)			Bien à l'étranger +100 000\$ (argent, condo, chalet, résidence)		
Pension du Canada (T4AOAS)			Versements anticipés de frais de garde (RL19)		
Revenu de pension (T4A/RL1)			Versements anticipés de frais de logement (RL19)		
Pompier volontaire (fournir lettre de l'employeur)			Achat d'une première maison (fournir contrat d'achat)		
Ouverture compte CELIAPP (achat 1ère propriété)			Vente d'un terrain, chalet, résidence sec. ou principale		
Revenu de placements (T3/RL16,T5/RL3)			Faillite dans l'année (fournir l'impôt pré-faillite)		
Ordre professionnel (fournir facture ou reçu)			Avez-vous reçu, vendu, échangé ou donné de la monnaie virtuelle au cours de l'année 2025		
Intérêts sur prêt étudiant (fournir le relevé)			Acomptes provisionnels		
Frais de scolarité * (T2202/ RL8)			Féd. _____ \$ Prov. _____ \$		
* Transfert des frais aux parents ?					

Revenus locatifs \*


\* Formulaire T776 disponible sur le site internet

Représentants \*

\* Formulaire T2200 et TP-64.3 disponible sur le site internet

Travailleurs autonomes \*


\* Formulaire T2125 disponible sur le site internet

Êtes-vous inscrit aux taxes (TPS-TVQ)

Si oui, sont-elles produites par CB Entreprise

--	--

Quelle est la fréquence des remises des déclarations (mensuelle, trimestrielle ou annuelle) : \_\_\_\_\_

Camionneur \*

\* Formulaire TL2 et TP-66 disponible sur le site internet

Départ la nuit


Généralement plus de 12 heures consécutives

Si oui, assurez-vous que la question 3 du TL2 est bien coché

Les formulaires doivent être dûment complétés et signés par l'employeur

Territoire CANADIEN 4 à ≤ 10 hres \_\_\_\_\_ > 10 à < 12 hres \_\_\_\_\_ ≥ 12 hres \_\_\_\_\_

Territoire AMÉRICAIN 4 à ≤ 10 hres \_\_\_\_\_ > 10 à < 12 hres \_\_\_\_\_ ≥ 12 hres \_\_\_\_\_ Nbrs de douches \_\_\_\_\_

\*\*\* JOINDRE CE QUESTIONNAIRE DÛMENT COMPLÉTÉ LORS DU DÉPÔT DE VOS DOCUMENTS D'IMPÔTS \*\*\*

1284, rue Cormier  
Drummondville Qc J2C 7M8

550, avenue de la Station, bureau 240  
Shawinigan Qc G9N 1V9

Signature du contribuable

Date

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_